

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

Réalisation: 12/02/2018



Éléments réglementaires et institutionnels

Faire partager les valeurs de la République

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école



Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

2

Compétences relationnelles, de communication et d'animation

Maîtriser la langue française à des fins de communication

Coopérer au sein d'une équipe

Contribuer à l'action de la communauté éducative



: Coopérer avec les parents d'élèves

Coopérer avec les partenaires de l'école

3

Maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

4

Maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves



Évaluer les progrès et les acquisitions des Élèves

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Prendre en compte la diversité des élèves

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

5

Usage et maîtrise des TIC

 $\left(\mathbf{6} \right)$

Analyse et adaptation

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel